



ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES PARENTS AU CONSEIL D'ETABLISSEMENT.

Ce conseil est compétent :

- pour tout ce qui concerne les questions pédagogiques et éducatives ;
- l'adoption du projet d'établissement, du règlement intérieur, des horaires et du calendrier de l'année scolaire, le plan annuel d'éducation à l'orientation, le plan de formation continue des personnels.

Il émet un avis formé par un vote :

- sur la création, la suppression et la transformation des postes de personnels, sur les propositions d'évolution des structures pédagogiques, sur le programme des activités des associations (sportive, culturelle...);
- sur les questions d'hygiène, de sécurité, de conditions de travail des personnels ;
- sur les questions relatives à l'accueil et à l'information des parents d'élèves, les modalités générales de leur participation à la vie du LGM ;
- sur la programmation et le financement des voyages scolaires, l'organisation de la vie éducative, l'accueil et la prise en charge des élèves handicapés.

Le budget et le compte financier font l'objet d'une information au conseil d'établissement.

Le conseil d'établissement peut, à son initiative ou à la demande du proviseur, donner un avis sur toute question intéressant la vie du LGM.

4 sièges à pourvoir (+ 4 suppléants). Les candidats doivent constituer des listes comportant au moins 2 candidats et au plus 8 (4 titulaires et 4 suppléants). Chaque liste devra comporter des parents du Primaire et du Secondaire.

Le calendrier

Lundi 17 septembre	Annonce des élections
Lundi 24 septembre	Dépôt des candidatures pour 16h au plus tard (secrétariat du proviseur)
Mardi 02 octobre	Publication des candidatures et distribution des bulletins de vote aux familles
Lundi 15 octobre	Journée de vote (08h15 à 16h00) et comptage des voix de 16h15 à 18h
Mardi 16 octobre	Annonce des résultats

Le bureau de vote sera ouvert de **08h15 à 16h00**, dans le hall du bâtiment administratif, les parents entrent par le portail de Churchill Road.

Les parents qui souhaitent être candidats doivent adresser un courriel à :

lgmaddis@gmail.com

Le proviseur,
Jean Christophe TORRES